



Valeur  
du point  
au  
1<sup>er</sup> Février 1974  
14 F 09

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN  
31, Boulevard Saint-Germain, PARIS-V<sup>e</sup> — Téléphone : 326 54-51 — C. C. P. Paris 5331-73

## MÉDITATIONS POUR UN DERNIER DIMANCHE D'AVRIL

Comme chaque année, l'Amicale des Déportés et familles de MAUTHAUSEN nous demandait de nous réunir le Dimanche 28 Avril 1974 à l'occasion de la Journée nationale consacrée au souvenir de la déportation, au cimetière du Père-Lachaise, pour la cérémonie, maintenant traditionnelle, au monument élevé à la mémoire des camarades morts au camp ou dans ses kommandos.

A la vérité, nous n'étions pas très nombreux. Certes une inéluctable échéance creuse dans nos rangs des vides sensibles — qu'il faut bien constater malgré notre peine infinie. — Le lent et inexorable écoulement du temps s'inscrit avec une subtile cruauté sur notre apparence physique : les cheveux peu à peu deviennent plus blancs que gris, les épaules se voûtent imperceptiblement et la marche vers le monument se fait à un rythme plus lent. Mais le regard est toujours vif et j'ai cru lire dans celui des présents, à l'adresse de ceux qui ont peut-être faibli ce matin-là, un amical reproche, oh! juste une petite lueur malicieuse, mais aussi une discrète mise en garde : camarades, attention, rappelez-vous au camp ce que signifiait le commencement d'une hésitation devant l'effort moral, intellectuel ou physique pour affronter les épreuves que chaque jour apportait. Allons, malgré l'âge, les embarras physiques ou les occupations que la vie moderne suscite, il faut tendre les énergies. Qu'est-ce d'ailleurs que l'effort demandé au regard du sacrifice de ceux dont nous nous devons de perpétuer le souvenir ?

Marcel FAURE  
Melk-Ebensee, matricule n° 62.365

Ce dimanche 28 Avril, la nature était en harmonie avec nos sentiments. Un petit vent acide et froid, le ciel bas et gris étaient en accord avec notre recueillement et notre peine pour évoquer ceux qui ne sont pas revenus et ceux qui nous ont quittés récemment. Personnellement, ce sont plus particulièrement les silhouettes fraternelles de André LAITHIER et Bernard ALDEBERT qui m'ont accompagné ce matin-là. Mais c'était aussi un dimanche de printemps, saison du renouveau où tout paraît encore possible.

Ainsi la lente marche vers le monument du Père-Lachaise a pour nous été placée sous le double signe du souvenir et de l'espérance.

Le souvenir! il est toujours vivant vingt-neuf années après. En 1975, le fracas de la pompe officielle célébrera le trentième anniversaire de la libération des camps. L'art oratoire se manifesterà parfois avec lyrisme pour vous célébrer, chers disparus, tous les disparus : ceux pour qui la fumée des fours crématoires a témoigné de vos lambeaux et ceux qui ont rejoint votre invisible cohorte depuis la libération des camps. Mais, en ce dernier

Suite page 3.

## ANDRÉ LAITHIER N'EST PLUS

Secrétaire Général adjoint de notre Amicale, André LAITHIER nous a quitté le 18 avril 1974 dans sa soixantième année.

Tout le monde connaissait André, son dévouement à notre Amicale. Infatigable, en dépit d'une santé ébranlée, il était toujours volontaire pour représenter l'Amicale.

Notre rubrique « l'Amicale était présente » ne donne qu'une faible idée des cérémonies, réunions, congrès, projections de films, etc... auxquels il participait en notre nom à tous.

Nul n'était plus qualifié que notre Secrétaire Général, Émile VALLEY, son camarade de prison, son camarade de lit à l'infirmerie de Mauthausen, son compagnon de tous les jours, au secrétariat de l'Amicale pour lui rendre un dernier hommage à la fois au nom de notre Amicale et au nom de la F.N.D.I.R.P. :



Allocution prononcée par EMILE VALLEY  
au cimetière de Bagneux le 22 avril 1974

Notre camarade, notre ami André LAITHIER vient de nous quitter; tous les camarades présents ici aujourd'hui, tous ceux qui n'ayant pu se déplacer nous ont écrit, témoignent de la fraternelle amitié qu'ils lui portaient.

ANDRÉ fut arrêté le 19 Mai 1941, pour son action contre le Gouvernement de Vichy et l'occupant nazi, par les brigades spéciales qui étaient au service de la Gestapo.

Incarcé à la prison de la Santé, il passa en jugement le 28 Août 1941 avec douze camarades qui, comme lui, luttèrent contre l'occupant.

Il fut jugé par la section spéciale de la cour d'appel de Paris, siégeant pour la première fois, qui condamna à mort ce même jour trois militants communistes BASTARD, TRZEBRUCKI et BRECHET guillotiné le lendemain matin.

Suite page 2.

Au cours de son procès, notre ami André LAITHIER a eu une attitude courageuse. Lors de son jugement, comme le relate Hervé VILLERE dans son livre « L'affaire de la Section Spéciale », alors que Maître AUBOURG, son avocat d'office, commençait sa plaidoirie en ces termes :

« Monsieur le Président, vous avez devant vous un garçon qui a fait des études, la guerre, et qui a du mérite, car dernier-né d'une famille de cinq enfants, il a été élevé dans cette banlieue rouge où pullule si facilement la racaille communiste, mais même sur ce fumier, peuvent pousser... »

André LAITHIER l'interrompit : « Taisez-vous, Maître, taisez-vous... » et, refusant l'aide de l'avocat, il plaida lui-même, prenant seul toutes les responsabilités de l'affaire pour laquelle ses deux camarades et lui comparaissaient. Il fut condamné à dix ans de travaux forcés, ses camarades à deux ans et un an de prison.

Après ce jugement inique, André fut incarcéré à FRESNES, à la Centrale de CAEN, à la Centrale de FONTEVRAULT, à BLOIS, à COMPIEGNE et de là à SARREBRÜCK où il fut dirigé avec quarante camarades condamnés à des peines de dix ans de travaux forcés et plus; il y passa trois semaines. Fin mars, il arriva à MAUTHAUSEN où il portait le matricule 60.752 et fut affecté aux commandos de LOIBL-PASS, MELK-EBENSEE.

Je devais le retrouver au Revier de MAUTHAUSEN en Juillet 1944. Nous étions dans le même lit avec notre regretté camarade Jean LOLIVE, ancien Maire de PANTIN.

ANDRE était pour nous l'homme qui, à l'heure où le jeune cherche sa voie pour répondre à l'appel de la vie, avait fait son choix. Il s'était tourné vers une philosophie toute de générosité et d'attachement à celui qui est le plus malheureux, à celui qui ne possède pas, à celui qui souffre des injustices sociales dans notre société où celui qui n'a rien doit continuer à ne posséder rien, qui a le droit de travailler pour les autres et a le devoir de n'en attendre en retour que l'indifférence, l'exigence et souvent le mépris.

Il était, par générosité et par l'élan du cœur, un communiste à la conviction profonde, il s'était donné tout entier à la solidarité que l'homme doit à l'homme en nos temps de profit et de lucre.

Depuis sa création, il avait adhéré à l'Amicale des Déportés et Familles du Camp de Concentration de Mauthausen. Il avait dès le début apporté son dévouement, son savoir à l'activité et à l'efficacité de notre Amicale.

Devenu secrétaire général adjoint, il était le compagnon fidèle et attentif de tout le bureau. Il se préoccupait surtout de maintenir par ses écrits, ses interventions, la persévérance et la fidélité au serment que tous les déportés avaient fait au sortir des camps. Il nous disait « ce qui nous a rassemblés, poussés les uns vers les autres, ce qui nous a maintenus ensuite en dépit des divergences imposées par la vie, c'est le souvenir de notre vie commune dans la misère du camp, c'est le besoin de témoigner sur le régime concentrationnaire, c'est le souci d'apporter si possible un peu de réconfort aux familles de nos camarades, de nos frères morts à Mauthausen, c'est l'impérieuse nécessité d'agir pour que soit tenu le serment que nous leur avons fait et que concrétise notre devise « PLUS JAMAIS ÇA ».

Cette phrase est tout ce qui donnait valeur à son activité près de nous, il était tout entier animé par le souci de conserver la cohésion de notre grande famille de la déportation, de réaliser l'union de tous les déportés et de préserver la jeunesse du malheur que fut celui des hommes de sa génération.

A vous ses enfants, sa famille, je témoigne en ce moment au nom du Professeur HEIM, notre Président actuellement malade, au nom de la F.N.D.I.R.P., au nom de tous les camarades de notre Amicale que vous êtes des nôtres et que vous trouverez au sein de l'Amicale l'affection d'une grande famille.

Accueillez ici les sentiments affectueux de notre profonde amitié fraternelle.

Au nom de notre grande famille, je te dis, mon cher André, ADIEU.

Sois persuadé que nous continuerons le combat que nous avons mené ensemble pour un monde plus juste dans la Liberté et la Paix.

## AVEC LA FOULE ÉMUE DE SES AMIS

Par dizaines et par dizaines, ses frères de prison et de déportation étaient là, entourant sa famille et s'associant à la peine de ses amis de Malakoff, de ses collaborateurs d'hier.

Dans cette foule émue, nous avons noté la présence de : M. PIATZOK, représentant le Ministère des Anciens Combattants, au nom de M. LE MEIGNEN, Directeur des Statuts. Marcel PAUL et André LEROY, représentants la F.N.D.I.R.P. M. EBLAGON, Secrétaire Général de l'Amicale d'Aurigny. Colonel François FAURE, Président de l'Amicale de Natzweiler-Struthof. Pierre GOUFFAULT, Amicale de Sachsenhausen. Professeur WELLERS, Président de l'Amicale de Buna-Monowitz. M. LIOULLE, Amicale de Buchenwald. Cécile LESIEUR, Amicale de Ravensbrück. Mme AUBRY, Amicale de Neuengamme. Jacques DELARUE, Historien de la Résistance. G. CHARRIERES et Pierre ALKAN, de l'A.N.A.C.R.

Les médecins et le personnel du dispensaire municipal de Malakoff, dont il fut le Directeur, étaient là au complet à l'exception du service de garde resté sur place pour assurer un fonctionnement minimum pendant le temps des obsèques; signalons, en particulier, la présence de :

Docteur Seillon, Médecin-Chef; Mme Lamblin, Directrice du Centre Médico-social; des Docteurs Oster, Lecain, Akoun, Delarue, Gaboly.

La Municipalité était représentée par : M. Clavel, Maire-Adjoint; M. Lemeunier, Maire-Adjoint; Mme Goffard, Maire-Adjoint; M. Guion, Maire-Adjoint; MM. Pinon, Balzano et Scolari, du Conseil Municipal.

Mme Pappo, Maire-Adjoint, prononça une émouvante allocution dont nous publions ci-dessous quelques extraits.

Nous nous excusons vivement de ne pas pouvoir citer toutes les personnalités présentes.

## ALLOCATION DE MADAME PAPPO Maire-Adjoint de Malakoff

Je voudrais être l'interprète de tous pour dire aux enfants d'André LAITHIER, à Catherine, Jacques et Michel combien nous partageons leur peine et que nombreux sont ceux qui ont de la peine aujourd'hui car leur père était un homme de grande valeur, qui avait l'estime de tous.

Tous ceux qui l'ont connu ont été frappés par la qualité humaine et la modestie qu'il dégageait.

C'était un de ces hommes toujours disponibles pour les autres, il était de ceux qui pensent que l'homme est le bien le plus précieux, et ce fut le sens de son combat dans la vie.

Qu'il me soit permis de saluer ici, au nom du Maire de Malakoff, de la Municipalité et du Conseil Municipal, la mémoire d'André LAITHIER qui fut pendant de longues années un de nos collaborateurs dévoué et efficace au service de la population, et c'est cet aspect de sa vie que je voudrais souligner.

Il assumait pendant plus de vingt années la direction du Centre Médico Social de notre ville.

Il prit la direction de ce Centre au début des années cinquante, c'est-à-dire à une époque où la médecine sociale en était à ses débuts, où dans ce domaine tout était à faire et à créer.

Cette tâche, André LAITHIER l'a menée pendant plus de vingt ans, à travers tous les obstacles que dressaient devant lui des règlements ou des lois imparfaites, et cet homme qui avait le sens des responsabilités ne se contentait pas seulement de bien administrer le Centre qui lui avait été confié, il participait activement à la défense de cette création démocratique toujours menacée et remise en cause.

Il apportait là aussi sa contribution en militant au Comité de Défense des Centres de Santé.

On peut dire d'André LAITHIER qu'il a bien rempli sa vie au service des autres, je crois que c'est ce qu'il voulait, et c'est pour cela que nous lui rendons hommage aujourd'hui.

A sa famille, à ses camarades de déportation, je veux encore une fois au nom du Maire, de la Municipalité, du Conseil Municipal et de tous ses collaborateurs, les assurer de toute notre solidarité et affection.

dimanche d'Avril 1974, restons entre nous pour converser avec vous en un pudique et discret vingt-neuvième anniversaire. Le cheminement vers le monument du Père-Lachaise est propice aux réminiscences : la pente à gravir, les gros pavés inégaux et anciens qui ajoutent à la difficulté de la marche, les camarades dont les infirmités rendent la progression plus lente, les familles qui nous accompagnent et sur les visages desquels se lit avec éloquence une intense et émouvante émotion. Oui vous êtes parmi nous, camarades sombrés corps et biens dans la tempête concentrationnaire, ou disparus depuis, marqués par les séquelles de l'inhumaine épreuve. Vos noms, vos visages, vos silhouettes nous sont toujours présents. Nous plaignons vos corps décharnés, vos dos voûtés, vos membres squelettiques, mais nous contemplons aussi vos yeux perdus au fond d'un crâne pelé et qui s'éclairent d'une beauté intérieure vers laquelle se tend non plus la pitié mais l'amour. Vous avez été et vous resterez les témoins superbes de l'homme qu'on n'achète pas, de l'homme qui ne ploie point, de l'homme qui envers et contre tout demeure maître de sa pensée, de l'homme libre. Vous êtes les témoins de l'honneur de l'homme et vous avez gagné la plus grande des victoires.

C'est pour cela que vous êtes le fondement de notre espérance. Certes les sujets d'inquiétude ne manquent pas. La violence du monde moderne est une agression permanente contre tout ce qui fait l'honneur et la dignité de l'homme. Lorsque d'autres hommes mettent au service de leur sectarisme et de leur force physique l'esprit de haine et d'intolérance, il convient de leur opposer avec une détermination accrue le sens et la grandeur de notre combat. Un déporté digne de lui-même et de ses camarades morts ne peut pas rester en repos aussi longtemps que des hommes sont avilis ou humiliés quel que soit le lieu géographique, le régime politique ou idéologique au nom duquel cette forfaiture est accomplie. La liberté de l'homme, la dignité de l'homme, l'honneur de l'homme sont des principes sacrés qui ne supportent aucune subtile discrimination, qui ne se divisent pas. C'est un

bloc monolithique qu'il faut accepter tel quel. Sinon c'est l'enchaînement dialectique qui conduit dans le camp des bourreaux.

Les Martyrs sont allés jusqu'au bout de la souffrance, nous leur devons d'aller jusqu'au bout de la vérité. Il y a les Martyrs et les Bourreaux. Nous savons maintenant que les Martyrs ont tout dit et que les bourreaux n'avaient rien à dire. Et voilà l'élément essentiel de notre espérance qui doit éclairer chaque jour l'ardeur et la permanence de notre combat afin que les générations de demain puissent disposer d'un exemple de référence. Le crime commis par le Nazisme contre l'esprit c'est d'avoir prétendu asservir le monde à une sorte d'élite criminelle autour de laquelle irait s'agrégeant peu à peu la foule des imbéciles ou des lâches qui veulent le profit sans le risque. En dépit de son gigantesque effort l'Allemagne nazie n'a pas réussi à former la première cellule, la cellule mère d'une humanité destinée à devenir peu à peu, sous son contrôle, une colonie colossale d'insectes cruels et industriels. Les mêmes forces qui ont enfanté le nazisme se heurteront demain comme hier aux souffrances des martyrs. Il est plus que jamais indispensable que notre expérience permette à notre jeunesse de comprendre qu'à un certain degré de misère spirituelle une civilisation risque de devenir la proie de forces matérielles déshumanisées. L'homme médiocre dans une civilisation supérieure ne peut être au mieux qu'un conformiste et un imbécile. Mais l'homme médiocre dans une civilisation médiocre n'est qu'un désespéré. Or, le désespoir des médiocres recèle d'énormes disponibilités de haine. Pour faire éclater cette vérité redoutable, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants l'ont payé pour tous de leur agonie. Et de cette agonie, dans l'abaissement et l'humiliation, nous devons notre salut. Voilà pourquoi, malgré les dangers et les incertitudes du temps présent nos morts sont toujours vivants. Et s'il est vrai que des millions et des millions de vivants continuent à désespérer du salut de l'homme, ce sont ceux-là les morts. Ils désespèrent sans même avoir

une claire conscience de ce désespoir : ils sont vides. Alors, venant du fond des immenses sépulcres concentrationnaires, surgit claire et lumineuse notre indestructible espérance.

Que l'on veuille bien me pardonner l'austérité de ces pensées qui ont nourri ma méditation pendant la marche vers le monument du Père-Lachaise, à laquelle avait tenu à s'associer M. BERTIN, Directeur Interdépartemental du Ministère des Anciens Combattants, au moment où nos camarades et les familles de disparus ont déposé le symbolique triangle d'œillets rouges frappés de la lettre « F », après que notre camarade Emile VALLEY, en quelques mots très simples, eut rappelé le sens et la signification de notre geste et pendant que le drapeau de notre Amicale s'inclinait respectueusement pendant la minute de silence, ce dimanche 28 Avril 1974, qui était aussi le 29<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps.

Devant ce monument qui rappelle le tragique escalier de MAUTHAUSEN et sur lequel se détache la silhouette stylisée d'un déporté ploquant sous les forces conjuguées du fardeau matériel, de l'humiliation, de l'avisement et de la détresse, j'ai intérieurement pensé à vous tous, mes camarades morts dans tous les camps de concentration. J'ai formé le vœu que le trentième anniversaire de la libération des camps en 1975 soit digne de votre sacrifice et que les survivants réunis et unanimes comme ils le furent dans l'épreuve viennent vous dire, en même temps que leur fraternel et fidèle souvenir, combien votre message alimentaire comme une source vive leur inaltérable espérance. Alors lentement m'est revenue en mémoire la citation de VERCORS gravée dans la pierre de la crypte de la Déportation, au cœur de Paris, dans l'île de la Cité, à l'ombre de Notre-Dame, et qui souligne l'étrange dérision de nos agitations humaines :

« Mais le jour où les peuples auront compris qui vous étiez, ils mordront la terre de chagrin et de remords. Ils l'arroseront de leurs larmes et ils vous élèveront des temples ».



Le 28 avril, le cortège arrive au monument de Mauthausen érigé au Père-Lachaise.



Pendant l'allocution d'Emile VALLEY devant notre monument.

# Cérémonie du 29<sup>ème</sup> Anniversaire de la libération des Camps

CÉRÉMONIES DU 29<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
A MAUTHAUSEN

Vingt-neuf ans après que les portes de Mauthausen se soient ouvertes, une partie de la grande famille de l'Amicale Française de Mauthausen se retrouvait aux cérémonies internationales de l'Anniversaire de la Libération, le 5 mai 1974.

Quelle fidélité dans le souvenir, mais aussi quels liens d'amitié et d'affection nous unissent depuis tant d'années, c'est un grand réconfort pour les soixante-douze participants.

Les anciens déportés, presque tous grisonnants, les familles de nos frères qui ne sont pas revenus, et aussi les générations nouvelles, comme ces jeunes lauréats du Prix de la Résistance et de la Déportation, accompagnés de leur professeur, d'anciens déportés et d'un responsable de la Résistance, venant du Pas-de-Calais, pour, sur les lieux mêmes, leur faire comprendre mieux encore que par des paroles, l'histoire des camps nazis et leur barbarie.

Les monuments des différents kommandos : EBENSEE, HARTHEIM, LINZ, GUSEN, STEYR et MELK, nous ont vus réunis dans le même souvenir avec une profonde émotion.

Le monument français de MAUTHAUSEN, dans sa belle simplicité, nous accueille comme un coin de France, M. le Consul de France à Vienne nous y rejoint pour les cérémonies et interprète avec son cœur les sentiments de chacun, après que notre Secrétaire Général nous ait rappelé la valeur de ces pèlerinages et la nécessité de continuer notre combat pour qu'il n'y ait jamais plus de MAUTHAUSEN.

Puis le cortège des pèlerins des nations présentes se dirige lentement vers le monument international, sur la place d'appel, et chaque délégation dépose les couronnes qui mêlent leur couleurs vives devant le bloc de pierre, unies comme nous le sommes après tant d'années pour défendre l'homme, sa dignité et son esprit de justice.

Les heures passent trop vite, déjà on pense à 1975, trente ans déjà de rendez-vous du souvenir, de l'amitié et de la fraternité. Notre Amicale peut être fière de sa jeunesse.

D. PIQUEE-AUDRAIN

## NOTRE PROCHAIN CONGRÈS

Conformément à la décision prise lors de notre dernier Congrès à Toulouse, décision confirmée par notre dernière réunion de bureau, les Congrès 1974 et 1975 seront bloqués pour 1975, date du 30<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération du Camp de Mauthausen.

Nous reviendrons sur les détails du programme prévu par la Commission du 30<sup>e</sup> Anniversaire dans notre prochain Bulletin.

## T O M B O L A

Le tirage de la Tombola n'ayant pas encore eu lieu, nous informons tous nos amis que la liste des gagnants paraîtra dans le prochain bulletin, c'est-à-dire dans le n<sup>o</sup> 172.

VINGT-NEUF ANS APRES A L'ARC-DE-TRIOMPHE

5 Mai 1945. Libération du Camp de Mauthausen.

5 Mai 1974. Nous étions plus de soixante-dix rescapés et familles de disparus de la région parisienne au pied de l'Arc-de-Triomphe pour célébrer notre libération.

Le temps passe, nos rangs s'éclaircissent, mais tous ensemble nous nous refusons à laisser passer le vent de l'oubli.

Nous ne sommes pas de ceux qui ont tout oublié et qui n'ont rien appris, sachant que pour rester fidèle à nos frères morts dans le camp et ses kommandos, il faut que notre conscience soit en paix, que chacun de nous soit sûr qu'il a tout mis en œuvre pour que l'homme soit respecté et libre, pour perpétuer cette fidélité envers nos chers disparus avec lesquels nous étions engagés, dans la lutte contre l'occupant nazi pour la paix et la dignité de l'homme.

Rassemblés derrière notre fidèle porte-drapeau A. LABBE, alors que le triangle était porté par J.-P. SALOMON pour les déportés et J. DUTEMS pour les familles, nous nous sommes dirigés vers le tombeau du soldat inconnu. Nous étions accompagnés de nos Amicales sœurs de Neuengamme et Aurigny. R. HALLERY, représentant le bureau de l'Amicale, a ranimé la flamme.

Une minute de silence fût observée par tous les assistants à la mémoire de nos chers disparus. C'est dans un recueillement total que fût clôturé ce mois du souvenir.

Nos pensées allaient en même temps aux soixante-douze pèlerins qui, à la même minute, se trouvaient, sous la conduite de notre Secrétaire Général E. VALLEY, à Mauthausen même. Avec eux se trouvaient onze jeunes, dont de nos chers disparus. C'est dans un recueillement total que fût clôturé ce mois C.V.R. du Pas-de-Calais, qui ont pu se rendre compte des souffrances endurées par les déportés et dont le plus grand nombre sont morts pour leur assurer la liberté (1).

Saly GRYNVOGEL

(1) Nous avons demandé à ces jeunes lauréats de nous faire part de leurs impressions. Nous ne manquerons pas de les publier dans notre prochain bulletin.



Le 5 mai, à l'Arc-de-Triomphe, avec les Présidents des Amicales de Neuengamme et Aurigny, R. HALLERY, représentant l'Amicale de Mauthausen, ranime la flamme.



Le triangle de fleurs de l'Amicale est déposé sur la dalle sacrée.

## La flamme de Blois brûle toujours

Le 21 avril 1974, nous étions une trentaine au repas des anciens de Blois servi à la Mutualité. Sur les quatre cents de 1944, c'est peu. Mais aussi pourquoi avoir attendu trente ans pour se rassembler ?

S'ajoutant aux pertes subies dans les camps, de nombreux camarades sont restés au bord du chemin parcouru depuis notre libération. Pour quelques-uns des survivants, il n'a pas été non plus possible d'assister au rassemblement : l'éloignement, l'âge, la maladie, les occupations militantes aussi...

Une fois oubliée la difficulté mise par les uns et les autres à se reconnaître après trente ans, ce qui a certainement le plus frappé (et réconforté) chacun des participants à cette réunion amicale, c'est la constatation de l'enthousiasme conservé, de cette éternelle jeunesse du cœur et de l'esprit, de cette conviction maintenue. La flamme de Blois ne s'est pas éteinte.

Forgé dans les centrales de Fontevrault, de Clairvaux et de Poissy, puis dans cette école de combat que fut la prison de Blois, le pur acier dont était fait notre groupe a résisté aux morsures du temps. Certains événements ne l'ont pas épargné, mais sans jamais l'entamer.

Le fer de lance n'est plus qu'une pointe de flèche, mais pur est resté le métal. Il en sera ainsi jusqu'au dernier d'entre nous : l'esprit de Blois reste comme une caractéristique de la Résistance dans les prisons vichyssoises ; ne lui doit-on pas en partie les changements qui se sont opérés dans les camps de concentration, notamment à Mauthausen, à partir du printemps 1944 ?

C'est de tout cela que nous avons parlé en ce dimanche 21 avril 1974, anniversaire pour tous ceux qui, de Mauthausen, partirent vers leurs kommandos en avril 1944. Trente ans ont passé, ceux de Blois n'ont pas oublié.

Ils n'ont pas oublié leurs camarades empêchés par la maladie, vers lesquels sont allés toutes les pensées. Ils n'ont pas oublié les disparus, et notamment André Laithier, mort quelques jours avant que ne se tienne cette rencontre, dont les obsèques se déroulaient le lendemain même, Mathurin Le Moullac auquel Emile Valley rendit un émouvant hommage il y a quelques mois à peine, et combien d'autres, hélas !

René PREY

## Touvier doit répondre de ses crimes

Le Comité de Liaison pour la Recherche et le Châtiment des Criminels de Guerre nous communique :

Le Comité National de Liaison pour la Recherche et le Châtiment des Criminels de Guerre se réjouit de voir enfin rompu le silence qui, depuis de longs mois, entourait l'affaire TOUVIER.

Le problème est maintenant posé au plus haut niveau judiciaire.

Le Comité National qui est à l'origine de l'actuel rebondissement fait remarquer que les plaintes déposées en juin et juillet par Madame VOGEL et Monsieur GLAESER n'ont donné lieu à aucun acte d'information pendant plus de sept mois et que le dossier a été laissé en sommeil jusqu'au 12 février, date à laquelle le Procureur de Lyon, porte-parole du Gouvernement, a requis l'incompétence du Juge d'Instruction sous le prétexte qu'il s'agirait d'intelligences avec l'ennemi relevant de la Cour de Sécurité de l'Etat.

Or, celle-ci ne peut être saisie que par le Gouvernement lui-même qui ne l'a pas fait. En outre, la prescription des crimes ainsi qualifiés ne manquerait pas d'être invoquée.

En d'autres termes, nous sommes en présence d'une tentative de déni de justice opposé aux victimes de Touvier.

Les faits imputés à Touvier constituent bien les « actes inhumains commis contre les populations civiles pendant la guerre pour des motifs politiques, raciaux, ou religieux » définis par la loi du 26 décembre 1964.

Il s'agit donc de crimes contre l'humanité. Ceux-ci ont été solennellement déclarés imprescriptibles par la loi précitée votée à l'unanimité par les deux assemblées.

La Résistance et la Déportation ne pourraient admettre que Touvier ne réponde pas des crimes commis en France sur la personne de Français.

## Le camp de Dachau outragé

*Avec stupeur et indignation, les anciens Déportés et les Mouvements de la Résistance ont appris que la police de la République Fédérale Allemande a honteusement outragé l'ancien camp de concentration de DACHAU.*

*Dans l'intérieur même du camp où tant de nos camarades sont morts, victimes de la barbarie nazie, la police a osé arrêter Beate KLARSFELD.*

*La Déportation et la Résistance unanimes condamnent avec force cette profanation du sanctuaire d'un haut lieu de la Déportation.*

*C'est pour nous tous intolérable que la police de la R.F.A. ait lancé (sur quel ordre ?) cette opération dans l'enceinte même de l'ancien camp de DACHAU.*

*Pendant que Beate KLARSFELD est enfermée dans une prison allemande, des criminels de guerre notoires comme KURT-LISCHKA, le chef-adjoint de la Gestapo en France, Herbert HAGEN, ancien commandant de la police nazie à Bordeaux et ensuite le représentant d'EISCHMANN à Paris et tant d'autres coulent des jours tranquilles sans être inquiétés.*

*Hélas, nous ne connaissons que trop d'exemples de criminels de guerre innocentés par les tribunaux allemands, et qui vivent aujourd'hui dans la plus scandaleuse impunité.*

*Nous sommes de ceux qui pensent que nous devrions insister et faire campagne ensemble pour le respect du dernier vote unanime de l'O.N.U. (2.187<sup>e</sup> séance plénière) qui a défini, sans ambiguïté, les devoirs de tous les Etats en matière de recherche et d'extradition, et de jugement des criminels de guerre.*

*En plus du vote déjà exprimé par cette assemblée qui prévoit que tous les criminels de guerre devraient être jugés sur les lieux et dans les pays où leurs crimes ont été commis.*

*Nous demandons avec force, en plein accord avec la Déportation et la Résistance unanimes, que Beate KLARSFELD soit immédiatement libérée.*

*Restons vigilants si nous ne voulons plus revoir le « Temps du Malheur » et comme le disait Bertold BRECHT : « Ne chantons pas victoire hors de saison. Le ventre est encore fécond d'où est surgie la bête immonde ».*

Saly GRYNVOGEL

### AVIS DE RECHERCHE

#### ANCIENS DE LINZ III

Qui parmi vous se souvient de :

GEORGE Georges  
né le 27 juin 1925 à Oyonnax  
matricule 59.980  
décédé le 24 mars 1945

Sa famille serait heureuse de retrouver des camarades l'ayant connu.



Qui aurait connu :

François GUERIN  
qui était à :  
Sachsenhausen en 1944  
Mauthausen le 26 février 1945, matricule 134.286.  
Transféré à Dachau le 17 mars 1945, matricule 145.294.

Son fils serait très ému de pouvoir prendre contact avec un camarade ayant connu son père.

**DERNIERE MINUTE :** Cet article a été écrit avant la libération de Beate KLARSFELD, jeudi 9 mai dans l'après-midi, suite à la protestation unanime de toutes les forces de la déportation et des victimes de l'hitlérisme. Malgré cette libération obtenue, restons vigilants. La profanation du camp de Dachau démontre à nouveau que les forces de l'obscurantisme et de la revanche sont toujours présentes en R.F.A.

## Aux obsèques de Bernard-ALDEBERT

Extraits de l'allocution prononcée par E. VALLEY,  
le 30 Avril 1974, à l'intérieur de l'Eglise des Allimes (Haute-Savoie)

Monsieur le Curé,  
Monsieur le Maire,  
Chers Amis, mes Chers Camarades,

C'est bête le téléphone ! C'est bête et c'est méchant à la fois : samedi dernier, il sonne, tout à coup une voix au loin me dit : Mimile ! BERNARD-ALDEBERT est mort... Ce fut un coup de massue. Les camarades autour de moi me regardent, pas un mot ne sort de ma bouche.

Jean fut arrêté le 15 novembre 1943 à Balmont (Haute-Savoie). Il était recherché par la police de Vichy pour avoir, par des dessins humoristiques, ridiculisé Hitler, le transformant en chimpanzé et aussi le montrant plongeant ses mains dans un sac de sucre, privant ainsi les Français du minimum vital pour gaver sa population et ses troupes nazies.

Après son arrestation, il fut conduit à Lyon (à Montluc), ensuite à Compiègne et à Buchenwald où il resta un mois. Le 16 janvier 1944, il arrive à Mauthausen. Fini : il devient le matricule n° 53.628. Je pense que le plus bel éloge que l'on puisse rendre à notre cher Camarade n'est que de citer quelques phrases qu'il a écrites dans l'avant-propos de son livre de dessins, édité en 1946, *Chemin de Croix en Cinquante Stations* où il écrit : « Je dédie ce livre à la mémoire de mes chers camarades qui tombèrent et moururent obscurément sur le chemin de notre calvaire et dont le vent a répandu pour toujours les cendres dans le ciel noir d'Allemagne ».

... « J'ai dessiné et écrit ces pages pour apporter ma contribution à l'éducation de ceux qui n'ont rien appris ou qui ont déjà tout oublié... »

Voilà, mes chers Amis, ce qu'était Jean : Homme de cœur sensible, dévoué, voulant laisser aux jeunes générations des écrits, des dessins montrant ce qu'étaient les camps de concentration nazis, ceci afin que vous, les jeunes, vous ne puissiez jamais les connaître.



BERNARD ALDEBERT : Les friseurs.

## GLORIFICATION ILLÉGALE

Des poursuites ont été intentées contre le propriétaire et un serveur d'une brasserie de l'île de Sylt, en Mer du Nord, où une cinquantaine de jeunes gens, vêtus d'uniformes nazis, se sont rassemblés, le 20 avril, pour célébrer le 85<sup>e</sup> Anniversaire d'Adolf Hitler.

Le propriétaire de la brasserie est accusé de glorification illégale de symboles nazis. Quant aux participants, une enquête est ouverte pour déterminer s'ils appartiennent à une organisation néo-nazie ou s'il s'agissait simplement d'une manifestation déplacée.



## DANS NOTRE COURRIER :

Poilly, le 26-4-74

Chers Amis, chers Camarades,

De retour de mon pèlerinage au LOIBL-PASS, je viens en premier lieu vous apporter les amitiés fraternelles de la municipalité et de la population de TRZIC. J'ai été reçu chaleureusement par M. le Maire et son secrétaire qui, ce qui m'a beaucoup aidé, parlent très bien le Français.

J'ai aussi à présenter les amitiés de TRZIC à E. VALLEY, au commandant Maurice COLIN de notre brigade Liberté et à Bernard AUJOLAS. C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai, après trente années, retrouvé notre camp, ce qu'il en reste, et le monument érigé en face; j'ai là observé une minute de silence en mémoire de tous nos disparus ! Ensuite le tunnel, où je fus un peu désorienté par l'apport de l'hôtel-restaurant et du poste de douane.

Me faisant connaître, je n'ai eu aucune difficulté à faire quelques photos.

Il y a beaucoup de neige et la température est encore très froide.

En vous renouvelant l'amitié yougoslave, je vous salue bien amicalement.

Marc DUBOZ  
Ancien du Loibl-Pass, mle 27.996  
Ancien de la Brigade Liberté

## LES ENFANTS D'ANDRÉ LAITHIER NOUS ÉCRIVENT :

« ... Nous, les enfants, Catherine, Michel et Jacques, d'André LAITHIER, particulièrement touchés et émus du témoignage de solidarité et d'amitié que les anciens de Mauthausen et de la F.N.D.I.R.P. nous ont manifesté dans le deuil qui nous frappe, tant par les messages des camarades que par leur présence nombreuse, chaleureuse et recueillie aux obsèques, tenons à faire part à tous de notre profonde reconnaissance.

Nous voudrions que chacun sache bien que cette reconnaissance se double pour nous du sincère désir de porter votre message, à la mesure de nos moyens, et dans toute la mesure où nous pouvons en saisir l'effroyable réalité, « plus jamais ça... »

## Les colis de Noël de notre Amicale

— de Kerhostein, on nous écrit : « Madame L. a bien reçu votre colis qui lui a fait beaucoup plaisir, elle vous remercie. Ma tante est alitée depuis deux ans et ne peut plus se servir de ses mains ».

Ainsi, si la solidarité fut exemplaire dans les camps, elle reste bien essentielle de nos jours.

— de Clermont-Ferrand, Madame G.D. nous dit : « Je suis toujours aussi profondément touchée par cette marque d'amitié renouvelée chaque année et, en cette époque, elle a pour moi d'autant plus de valeur. Le contenu du colis (livre, friandises, etc...) a été très apprécié. Combien n'en ont pas autant ? »

— de Badonviller, Madame D.S. nous écrit : « Je vois que vous n'oubliez pas vos camarades et les vieilles mères des déportés. Je vous enverrai un mandat pour mettre des fleurs à la stèle d'Ebensee. J'aimerais tant encore être des vôtres lors de vos voyages en Autriche. Mais hélas ! ceci est fini pour moi. Je vous sais complaisant, cher Monsieur Valley, c'est pourquoi je me permets de vous demander ce service. C'est ma fille qui écrit car moi je ne puis encore le faire, mon bras me gêne énormément. Je garde de l'Amicale tellement de bons souvenirs ».

— de la Maison de Retraite de St-Gobain, Monsieur M.D. nous adresse une carte : « Chers Camarades, bien reçu le colis en bon état et toutes ces bonnes choses pour nous gâter ».

— du Croisic, Madame J.E. : « ... à mon âge, toutes ces gâteries font plaisir. Ma santé n'est pas fameuse en ce moment... peut-être serai-je obligée d'aller à Vichy... J'envoie mes bons vœux à toute la grande famille ».

— d'Issy-les-Moulineaux, Madame E.B. : « Je vous exprime toute ma reconnaissance pour le mandat que vous avez eu la gentillesse de me faire parvenir. J'ai été très sensible à votre geste en cette période de fin d'année ».

— de Montreuil, Madame E. : « Je suis à l'hôpital intercommunal de Montreuil, je suis en observation car j'ai beaucoup maigri... cela va s'arranger, il me faut beaucoup de repos... Je vous remercie de toutes vos bonnes choses et j'ai déjà lu tout le livre ».

— de Valigny, Monsieur R.G. : « Merci d'être aussi gentil avec moi en me faisant parvenir un magnifique colis qui m'a fait plaisir, je vous l'assure. Tous les mois, je reçois le bulletin. Je remercie toute l'Amicale de cette intention envers moi... »

— de Reims, Madame M.G. : « ... Je garderai toujours le souvenir de la fraternité de notre chère Amicale pour nos chers disparus et aussi envers nous-mêmes ».

— de Loyat, Madame A.H. : « Maman ayant été opérée de son deuxième œil, elle n'a pu vous remercier plus tôt de votre mandat, elle vient d'avoir ses quatre-vingt-un ans et se porte encore bien... ».

— de Tours, Madame R.M. : « ... venant de recevoir votre mandat, encore une fois merci de votre gentillesse envers moi ».

— de Luchon, Monsieur P.M. : « ... ma femme et ma fille se joignent à moi pour vous présenter nos vœux... très touché de ne pas me savoir oublié de mes frères ».

— de Damouzy, une écriture très tremblée qui remercie et nous dit tristement : « ... quant à moi, ça ne va pas du tout... j'ai été à l'hôpital la moitié de l'année... ».

— de Manosque, Madame I.M. : « ... j'ai reçu avec grand plaisir votre mandat... J'en ai d'autant plus besoin que depuis dix ans je suis en invalidité... »

— de l'Hôpital des Acacias, Madame A.P. nous écrit : « ... avec beaucoup de plaisir j'ai reçu votre colis... C'est avec plaisir à mon tour de pouvoir faire quelque chose en tricot, j'ai de très bons points en ce moment... ».

*Ces extraits de lettres parmi d'autres dispensent de tout commentaire. Ils vont droit au cœur des animateurs de l'Amicale et de tous ceux qui, par leurs dons, permettent que la solidarité des camps se perpétue.*

*Dans le prochain numéro du Bulletin, nous publierons d'autres extraits de lettres.*

## L'Amicale était présente :

**A la Commission Nationale Espagnole de la F.N.D.R.I.P. :** Notre camarade José PERLADO, membre de notre Bureau, assistait le 17 février à cette Assemblée annuelle.

**Dîner-Conférence de l'Amicale de Neuengamme :** C'est notre ami, le Dr LETOURMY qui représentait l'Amicale de Mauthausen à ce dîner-conférence du 5 avril, au cours duquel le Colonel ROMANS-PETTI a traité les sujets :

— Guérillos d'hier et d'aujourd'hui.

— Expérience des maquis de l'Ain.

**29<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération du Camp de Buchenwald :** Répondant à l'appel de Jean ROGER de la F.N.D.R.I.P., notre porte-drapeau (A. LABBE) participait le 11 avril à la cérémonie de la flamme à l'Ac-de-Triomphe.

**Commémoration traditionnelle à la mémoire de Pierre et Jacques TOURETTE :** Le 20 avril, au carré des fusillés du Cimetière parisien d'Ivry, l'Amicale était représentée par René ROBY, Saly GRYNVOGEL et notre porte-drapeau Ange LABBE.

**Anniversaire du soulèvement du Ghetto de Varsovie :** C'est Saly GRYNVOGEL qui a participé le 21 avril à l'hommage rendu aux héroïques combattants.

**Remise de l'insigne de Commandeur de la Légion-d'Honneur au Professeur Marcel PRENANT.** C'est notre Secrétaire J. ARNAUD qui a participé le 4 mai, au nom de notre Amicale, à l'hommage rendu au grand savant et résistant le Professeur Marcel PRENANT, Président d'Honneur de l'Amicale de Neuengamme.

**Congrès de l'Amicale de Sachsenhausen :** C'est notre Secrétaire Général E. VALLEY qui représentait l'Amicale de Mauthausen au Congrès de Sachsenhausen les 12 et 13 mai à Arles.

## CONNAISSEZ VOS DROITS :

**SÉCURITÉ SOCIALE :** Nous vous signalons que la loi du 21 novembre 1973 prévoit que toute période de mobilisation ou de captivité est, sans condition préalable, assimilée à une période d'assurance pour l'ouverture de droit et la liquidation des avantages vieillesse.

Sont assimilées aux périodes de mobilisation ou de captivité visées par cet article les périodes durant lesquelles les requérants ont été engagés volontaires en temps de guerre, combattants volontaires de la résistance, déportés et internés résistants ou politiques.

Ceci est valable pour tous ceux ayant demandé leur retraite à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1974. C'est-à-dire que les personnes ayant pris leur retraite avant la date précitée ne pourront pas obtenir le réexamen de leur situation.

De nombreuses protestations se sont élevées contre cette restriction qui frappe les plus âgés et bien entendu si du nouveau intervenait nous ne manquerions pas de vous en informer.

**PENSION DE VEUVE DE GUERRE :** Nous signalons aux personnes touchant une pension de veuve de guerre que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1974, les veuves qui atteignent soixante ans auront, sans condition de ressources, la pension calculée sur l'indice 500 au lieu de 457,5 ; cette bonification de points est un avantage certain.

**PENSION D'ASCENDANT :** Nous signalons aux personnes qui touchent une pension d'ascendant qu'elles peuvent avoir droit aux prestations de la Sécurité Sociale à partir de soixante-cinq ans au lieu de soixante-dix précédemment. Pour cela, elles doivent faire la demande de prélèvement sur leur pension à la Paierie Générale du Trésor.

Cette disposition s'applique aux ascendants pensionnés qui ne relèvent pas déjà d'un régime obligatoire d'assurance-maladie.

# LA VIE DE L'AMICALE

## DÉCÈS

*C'est avec beaucoup de peine que nous apprenons le décès de nos camarades :*

- ANCHUELO Luis**, Gusen I, 47.225.  
**BARBAZAN Bernard, Joseph**, Melk-Ebensee, 61.903.  
**BERNARD-ALDEBERT Jean**, Gusen I et II, 53.628.  
**BIDEAUX Lionel**, Ebensee, Amstetten, 61.961.  
**BRANCO Ostojic**, Yougoslave déporté à Mauthausen.  
**CORDON-VERA Juan**, Mauthausen, 4.585.  
**COTTEAUX Jean**, Loibl-Pass, 26.586.  
**HEVIN Max**, Melk, 62.549.  
**LAITHIER André**, Loibl-Pass, Melk-Ebensee, 60.752.  
**LE MOULLAC Mathurin**, Mauthausen, 60.349.  
**MERCADER-BARMES Angel**, Mauthausen, 5.016.  
**MERLANE Claude**, Loibl-Pass, 53.918.  
**PACHECO-PALOMERA Justo**, Mauthausen, 4.215.  
**PATOUT Ernest**, Ebensee, 62.926.  
**PERRAUDIN Pierre**, Mauthausen et Buchenwald.  
**REY Robert**, Melk-Ebensee, 63.053.

*de nos familles :*

- M. BODOIGNET**, père de Robert BODOIGNET, mle 34.418, décédé à Ebensee.  
**Mme GERMOND Germaine**, mère de Pierre GERMOND, mle 28.089, décédé à Mauthausen.  
**Mme LOUIS Marie-Ange**, mère de Joseph LOUIS, mle 60.193, décédé à Amstetten.  
**Mme NAUDOT Germaine**, veuve de Louis, Marcel NAUDOT, mle 62.884, décédé à Gusen.  
**Mme PETITJEAN Jeanne**, mère de Michel PETITJEAN, décédé à Melk.  
**M. QUEYRAT Julien**, frère d'Emile QUEYRAT, mle 28.454, décédé à Gusen II.  
**Mme TROUFLEAU**, veuve d'André TROUFLEAU, décédé à Mauthausen.  
**Mme VICARD Julie**, veuve de Louis VICARD, ancien de Melk, mle 63.693, décédé en 1969.  
**Mme ALLEGRINI Nicole**, sœur de Christian LAFFONT, Loibl-Pass, mle 26.501, décédé à Buchenwald.

*Nos camarades nous font part :*

- LACH Stanislas**, Gusen, Steyr, 25.468, a la douleur de nous faire part du décès de son épouse, elle-même internée résistante.  
**GILLE René**, Melk-Ebensee, 62.451, nous fait part du décès de sa mère.  
**LE BIHANNIC Marie-Thérèse**, Ravensbrück-Mauthausen, nous annonce le décès de son mari.

**BLAIS Madeleine**, veuve de Marcel BLAIS, 61.966, décédé à Mauthausen, nous fait part du décès de sa mère.

*A tous nos camarades et familles, nous adressons nos sincères et affectueuses condoléances et les assurons de notre fidèle amitié.*

*Hélas, dans chacun de nos bulletins nous avons la douloureuse mission d'annoncer le décès de plusieurs camarades, chacun de vous sait combien nous prenons part à la peine qu'éprouvent leurs familles et nous tenons à rappeler que nous sommes toujours à leur disposition pour les renseigner sur les démarches qu'elles ont à faire dans ces circonstances douloureuses, démarches qui semblent parfois un peu compliquées et pour lesquelles les conseils d'une organisation de déportés sont souvent très utiles.*

## MARIAGES

**AREVALO Jean**, Mauthausen, 6.831, nous fait part du mariage de sa fille Claudine avec Raymond GALERME.

**Dr CARPENTIER Gérard**, Melk-Ebensee, 62.080, a la joie de nous faire part du mariage de son fils Jean-Michel avec Dominique MEILLAND.

**COLY Jean**, Loibl-Pass, 89.298, nous annonce le mariage de son fils François avec Ginette DEVANT.

**Dr DURAND René**, Mauthausen-Dora, nous fait part du mariage de sa fille Anne-Marie avec Patrice ANDRES. A l'occasion de ce mariage, notre camarade nous a fait un don de 50 F.

**Mme DUSSERRE**, mère de Régis DUSSERRE, mle 89.379, décédé à Mauthausen, est heureuse de nous faire part du mariage de sa nièce Evelyne avec Alain ROCHAIX.

**GARGAM Joseph**, Linz, 59.966, nous annonce le mariage de sa fille Patricia avec Gérard BEGUIN.

**Dr HAAS Albert**, Mauthausen, 83.120, a la joie de nous faire part du mariage de son fils le Dr François HAAS avec Sheila Freya SPERBER.

**LEBEUGLE Paul**, Loibl-Pass, 26.880, nous fait part du mariage de son fils Paul avec Marie Christine CAILLAUD.

**LUDENA GALAN Emilien**, Steyr-Linz, 6.059, est heureux de faire part du mariage de sa fille Viviane avec André TREMOULET.

**TEIX François**, Mauthausen, 5.041, vient de marier sa fille Annie à Bruno RODRIGUEZ.

**PIQUEE-AUDRAIN Daniel**, Melk, 62.978, et son épouse Michèle, nous font part du mariage de leur pupille Chantal avec Bernard CHEVALIER.

**Mme CAZY Suzanne**, vve de Marcel CAZY, 27.091, décédé au camp, nous informe du mariage de son petit-fils Marcel avec Jocelyne BRELAY.

**ANGOT Bernard**, Steyr, 53.591, nous fait part du mariage de son fils Patrick avec Pascaline MOREAU.

*Nous adressons nos félicitations aux parents et grands-parents et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.*

## NAISSANCES

**BRETON Maxime**, Ebensee, 26.878, nous fait part de la naissance de son petit-fils Damien.

**DELEAZ Roger**, Melk-Ebensee, 62.251, nous informe de la naissance de son petit-fils Laurent.

**JOLIVET Louis**, Melk-Ebensee, 62.590, nous fait part de la naissance de son fils Jean-Louis-Marie.

*Nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux aux bébés.*

## DÉCORATIONS

*Chevalier de la Légion d'Honneur :*

**DEMANGE René**, Schwechat Florisdorf, Mödling, 34.509.

**DINARD Roger**, Linz, 26.298.

**CHOAIN Gérard**, sculpteur statuaire, auteur du monument élevé au Père-Lachaise à la mémoire de nos camarades disparus.

*Officier de la Légion d'Honneur :*

**BEAUFORT Albert**, Gusen I, 59.544.

**LEMARIEY Lucien**, Gusen II, 61.140.

**COROUGE Emile**, Schwechat, Florisdorf, 37.758.

*Médaille Militaire :*

**JUSTAMOND Auguste**, Gusen, Steyr, 53.845.

**MANSCHING Jean**, Melk-Ebensee, 62.746.

**ARNOUX Christian**, Loibl-Pass, 28.681.

**CARTEAU Robert**, Melk, 97.812.

**PLUMEJEAU Charles**, Loibl-Pass, 28.436.

**QUIPOURT André**, Mauthausen, 108.481.

**ROTH Charles**, W.-Neudorf, 60.540.

**STEPHAN Marcel**, Mauthausen, 60.606, qui a reçu aussi la Croix de Guerre.

**VIVES Antoine**, Melk-Ebensee, 63.308.

*Nous adressons toutes nos félicitations à nos camarades qui ont reçu une distinction.*

## APPEL

En vue d'établir une liste des anciens du Kommando EISENERZ, nous demandons à tous les camarades qui y ont séjourné de se faire connaître.

## ATTENTION !!!

Pendant le mois d'Août, L'AMICALE DE MAUTHAUSEN SERA OUVERTE, mais seulement jusqu'à 17 heures.